



COMMUNE DE SAINT-SULPICE
Office communal de la population

L'Office communal de la population de Saint-Sulpice assure les prestations suivantes pendant la fermeture de ses guichets :

Demande d'attestation d'établissement, d'annonce de départ ou de départ

Nous vous remercions de transmettre une demande par courriel à habitant@st-sulpice.ch en mentionnant le type de document sollicité ainsi que les noms, prénoms et dates de naissances des personnes souhaitant recevoir l'attestation. De plus, il est impératif de transmettre une copie de la pièce d'identité des demandeurs. Le document vous sera envoyé en courrier « A » accompagné d'une facture pour le paiement de l'émolument.

Inscription d'un ressortissant suisse

Tous les documents sollicités sur notre page internet ainsi que le formulaire d'arrivée complété et signé doivent nous être retournés par courrier à : Office communal de la population, Rue du Centre 60, case postale 201, 1025 St-Sulpice ou par courriel à : habitant@st-sulpice.ch en format PDF. Une facture pour le paiement de l'émolument vous sera envoyée.

Inscription d'un ressortissant étranger arrivant du Canton de Vaud

Tous les documents sollicités sur notre page internet ainsi que le formulaire d'arrivée complété et signé doivent nous être retournés par courrier à : Office communal de la population, Rue du Centre 60, case postale 201, 1025 St-Sulpice. Une facture pour le paiement de l'émolument vous sera envoyée.

Inscription d'un ressortissant étranger arrivant d'un autre canton ou de l'étranger

Tous les documents sollicités sur notre page internet ainsi que le formulaire d'arrivée complété et signé doivent nous être retournés par courrier à : Office communal de la population, Rue du Centre 60, case postale 201, 1025 St-Sulpice. Une facture pour le paiement de l'émolument vous sera envoyée.

Changement d'adresse à l'intérieur de la commune d'un ressortissant suisse

Tous les documents sollicités sur notre page internet ainsi que le formulaire de changement d'adresse complété et signé doivent nous être retournés par courrier à : Office communal de la population, Rue du Centre 60, case postale 201, 1025 St-Sulpice ou par courriel à : habitant@st-sulpice.ch en format PDF.

Changement d'adresse à l'intérieur de la commune d'un ressortissant étranger

Tous les documents sollicités sur notre page internet ainsi que le formulaire de changement d'adresse complété et signé doivent nous être retournés par courrier à : Office communal de la population, Rue du Centre 60, case postale 201, 1025 St-Sulpice. Une facture pour le paiement de l'émolument vous sera envoyée.

Demande de renouvellement de permis L, B, C et G UE/AELE

Tous les documents sollicités dans le courrier que vous avez reçu de notre part doivent nous être retournés par courrier à : Office communal de la population, Rue du Centre 60, case postale 201, 1025 St-Sulpice. Une facture pour le paiement de l'émolument vous sera envoyée.

Demande de renouvellement de permis L, B, C et G Etats-tiers

Tous les documents sollicités dans le courrier que vous avez reçu de notre part doivent nous être retournés par courrier à : Office communal de la population, Rue du Centre 60, case postale 201, 1025 St-Sulpice ou par courriel à : habitant@st-sulpice.ch en format PDF. Une facture pour le paiement de l'émolument vous sera envoyée.

Retrait de permis L, B, C ou G

Votre permis de séjour vous sera envoyé en courrier « A ». Il se peut qu'une facture vous soit également adressée si le montant que nous vous avons facturé n'est pas le même que le Service de la population de Lausanne.

Départ de la commune de Saint-Sulpice

Nous vous remercions de bien vouloir remplir le formulaire de départ qui se trouve sur notre site internet et de nous le retourner par courriel à : habitant@st-sulpice.ch

Pour toutes autres démarches, nous vous invitons à envoyer un courriel à : habitant@st-sulpice.ch, en indiquant la nature de votre demande et un numéro de téléphone où vous êtes joignable.

En cas d'impérative nécessité de contacter l'Office communal de la population, une **permanence téléphonique** est assurée tous les jours de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 au **021 694 33 62**. Nous vous demandons toutefois de n'utiliser cette ligne téléphonique que pour des questions urgentes et vous invitons à privilégier les demandes par courriel à : habitant@st-sulpice.ch.

Nous vous remercions de votre compréhension.

L'Office communal de la population

Saint-Sulpice, le 23 mars 2020